

---

**Décision n° 2018-1697**  
**du président de l’Autorité de régulation**  
**des communications électroniques et des postes**  
**en date du 20 décembre 2018**  
**renouvelant l’attribution de ressources en numérotation à**  
**l’opérateur Bouygues Telecom**

Le président de l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes,

Vu le code des postes et des communications électroniques, et notamment ses articles L. 36-7 et L. 44 ;

Vu la décision n° 2015-1160 de l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 29 septembre 2015 portant délégation de pouvoirs, telle que modifiée en dernier lieu par la décision n° 2017-0383 du 21 mars 2017 ;

Vu la décision n° 2018-0881 de l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 24 juillet 2018 établissant le plan national de numérotation et ses règles de gestion ;

Vu la décision du président de l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 26 septembre 2018 portant délégation de signature pour les décisions prises en vertu des articles 1<sup>er</sup> et 2 de la décision n° 2015-1160 du 29 septembre 2015 modifiée de l’Arcep portant délégation de pouvoirs ;

Vu le récépissé de l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes n° 08-1198 en date du 7 mai 2008 attestant du dépôt par l’opérateur Bouygues Telecom d’un dossier de déclaration ;

Vu le dossier complet de demande de l’opérateur Bouygues Telecom reçu le 19 décembre 2018, sollicitant le renouvellement de l’attribution de ressources en numérotation ;

**Décide :**

**Article 1.** À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, la liste des ressources en numérotation mentionnées dans le tableau ci-dessous est attribuée, jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2039, à l'opérateur Bouygues Telecom (Siren : 397 480 930) pour les mêmes usages.

Type de ressources	Ressources attribuées	Décision d'attribution	Territoire
Numéros géographiques	01 73 33	1999-0969	ZNE Paris
Numéros géographiques	01 73 34	1999-0969	ZNE Nanterre
Numéros géographiques	01 73 35	1999-0969	ZNE Boulogne-Billancourt
Numéros géographiques	01 73 36	1999-0969	ZNE Guyancourt
Numéros géographiques	03 59 12	1999-0969	ZNE Lille
Numéros mobiles	06 63	1999-0107	Métropole
Numéros mobiles	06 64	1999-0867	Métropole
Numéros mobiles	06 66	1999-0867	Métropole
Numéros mobiles	06 67	1999-0495	Métropole
Préfixes de routage des numéros spéciaux	08 40 86	1999-0855	National
Codes MSRN (Mobile Station Roaming Number)	06 53 0	1999-0856	Métropole
Codes MSRN (Mobile Station Roaming Number)	06 53 1	1999-0856	Métropole
Codes MSRN (Mobile Station Roaming Number)	06 53 2	1999-0856	Métropole
Codes MSRN (Mobile Station Roaming Number)	06 53 3	1999-0856	Métropole
Codes MSRN (Mobile Station Roaming Number)	06 53 4	1999-0856	Métropole
Préfixes d'accès à des services de réseau privé virtuel	08 56 6	1999-0345	National

**Article 2.** L'opérateur Bouygues Telecom acquitte, au titre des ressources attribuées à l'article 1<sup>er</sup>, la taxe prévue à l'article L. 44 du code des postes et des communications électroniques susvisé.

**Article 3.** Conformément aux dispositions de l'article L. 44 du code des postes et des communications électroniques, les ressources attribuées à l'article 1<sup>er</sup> ne peuvent pas être protégées par un droit de propriété intellectuelle. Elles ne peuvent faire l'objet d'un transfert qu'après accord de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes.

**Article 4.** Au 31 janvier de chaque année, l'opérateur Bouygues Telecom adresse à l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes un rapport sur l'utilisation effective des ressources attribuées selon le modèle prévu par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes disponible sur son site internet.

**Article 5.** Le directeur Internet et Utilisateurs de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à l'opérateur Bouygues Telecom et publiée sur le site internet de l'Autorité.

Fait à Paris, le 20 décembre 2018

Pour le Président et par délégation

Olivier DELCLOS

Chef de l'unité Opérateurs et Obligations  
Légales